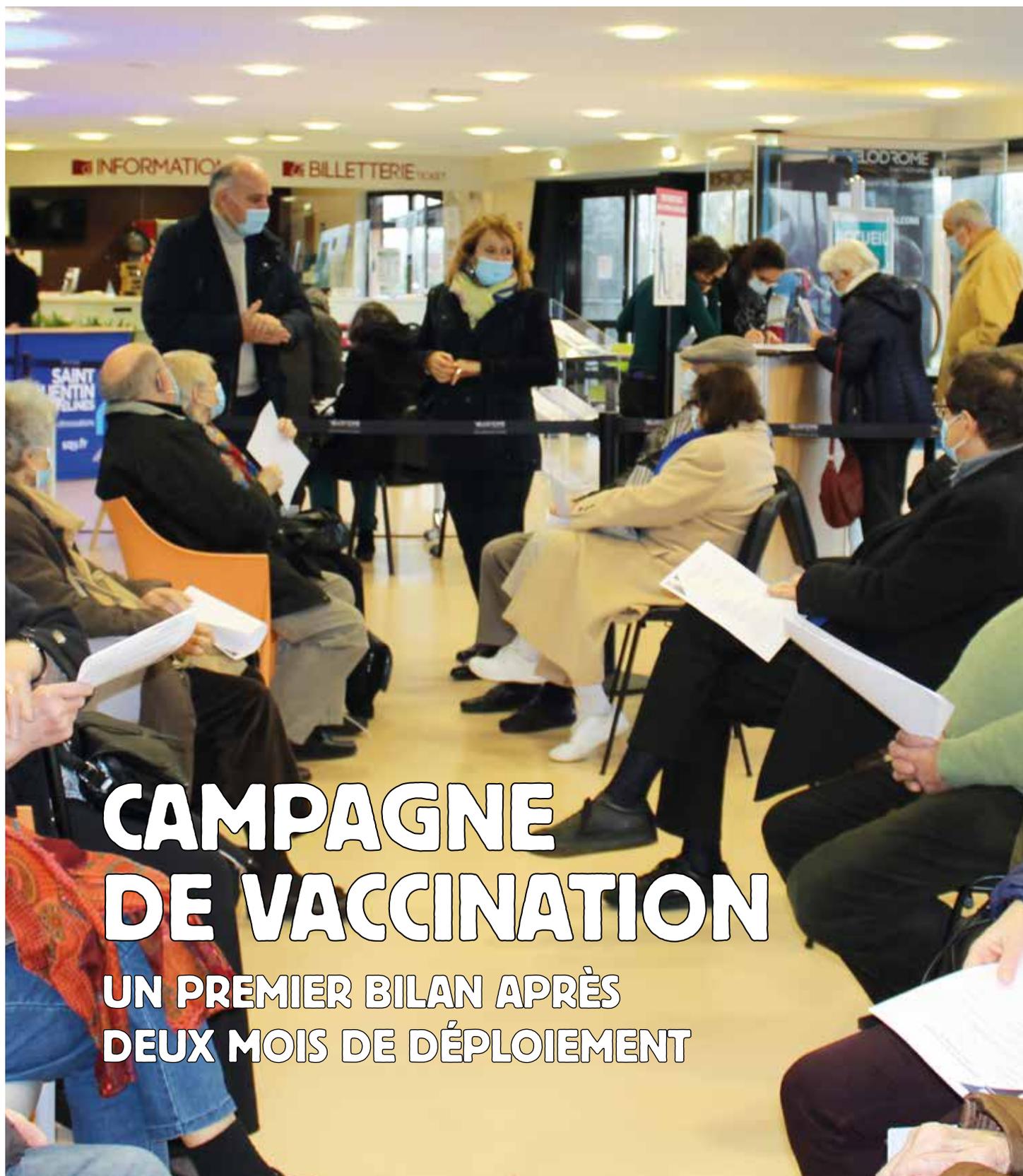


LES CLAYES LE MAG'

Votre magazine d'informations municipales - Mars 2021 - N° 2



CAMPAGNE DE VACCINATION

UN PREMIER BILAN APRÈS
DEUX MOIS DE DÉPLOIEMENT



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE



CONSEILS DE QUARTIER LES MEMBRES DES 3 INSTANCES DE PARTICIPATION CITOYENNE SONT CONNUS



BUDGET PRIMITIF 2021

- **CAMPAGNE DE VACCINATION / 4**
- **BOÎTE À LIVRES / 9**
- **PROPRETÉ DE LA VILLE / 10**
- **ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT / 13**
- **FAVORISER CONFORT ET AUTONOMIE / 14**
- **EN VACANCES DANS LES CENTRES / 15**
- **ENTREPRISES ET COMMERCES / 23**
- **NOUVEAUX PROFESSIONNELS / 24**
- **ROMAIN SWAN / 25**
- **CARNET / 26**

IMPORTANT

A la date d'impression de votre magazine Les Clayes, le mag n°2, l'évolution des mesures liées à la situation de la crise sanitaire n'est pas encore connue par la municipalité. La progressivité de la réouverture de services et d'équipements, ainsi que les informations sur la situation sanitaire seront mises à jour sur les supports numériques de la ville et disponibles auprès de l'accueil de l'Hôtel de ville.

ÉDITO

« Une volonté affirmée de l'équipe municipale d'œuvrer, quotidiennement, au confort et à la qualité de vie des Clétiennes et des Clétiens. »



Chères Clétiennes, Chers Clétiens,

En cette fin du mois de mars 2021, les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus sont encore très, trop, présentes dans nos pensées et notre vie au quotidien. La campagne de vaccination, de la responsabilité du Gouvernement, n'est toujours pas à la hauteur de nos attentes légitimes. Mais nous mettons tout en œuvre, élus locaux, professionnels de santé, agents municipaux et intercommunaux, à vos côtés, pour être acteurs et faciliter son déploiement sur notre territoire.

Nous nous adaptons pour appliquer les mesures et protocoles successifs dès leurs entrées en vigueur, dans nos structures dédiées à la Jeunesse, à la Petite enfance, à l'Enfance et plus particulièrement dans les douze écoles de la Ville.

Nous sommes vigilants et attentifs à pouvoir agir rapidement et efficacement, dans nos domaines de compétences, pour faciliter une sortie de crise que nous appelons tous de nos vœux.

C'est pourquoi, pour affronter cette crise dans nos vies quotidiennes, et dans la perspective d'une vie normale, certes à jamais transformée, mais retrouvée, nous continuons également d'agir sur toutes les politiques et projets municipaux qui contribuent à notre qualité de vie.

Notre cadre de vie fait partie de nos priorités et vous pourrez constater dans ce magazine

que nombres d'initiatives voient le jour en sa faveur, au bénéfice de tous. Cette crise ne doit pas nous détourner de nos objectifs et missions premières d'élus : être au service et à l'écoute de nos concitoyens pour répondre au mieux à vos attentes.

Notre vie économique connaît son lot de difficultés mais elle fait face et se réinvente.

Les initiatives pour nos enfants amènent des embellies et des sourires sur les visages.

Pour avancer, nous savons pouvoir nous appuyer sur les forces vives de notre Ville, au premier rang desquelles nous pouvons compter les Conseils de quartier, désormais constitués. Nos associations également, qui vivent des moments difficiles et que nous entendons soutenir, les remettre en lumière pour leur engagement, comme elles le méritent.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine à toutes et à tous !

*Prenez soin de vous et de vos proches.
Sincèrement vôtre*

Philippe Guiguen
Votre Maire



CAMPAGNE DE VACCINATION UN PREMIER BILAN APRÈS DEUX MOIS DE DÉPLOIEMENT



Philippe Guiguen
Maire

Conseiller communautaire
délégué

« Nous devons saluer l'implication des femmes et des hommes - particulièrement les professionnels de santé et aussi les élus et les agents de nos services publics - qui contribuent à cette campagne.

Nombres d'entre eux ne sont pas préparés à cette situation. Cependant, ils œuvrent au quotidien, au-delà de leurs missions habituelles, sans compter leurs heures ni leur investissement. »

Ouvert depuis le 18 janvier, à l'initiative des 12 maires des communes de l'agglomération et de SQY, le Vélodrome national est devenu l'un des principaux centres de vaccination de France avec en moyenne 2000 injections par jour. Les élus du territoire, de nombreux professionnels de santé, les agents communaux et intercommunaux se mobilisent, au quotidien, pour faire en sorte que la population de Saint-Quentin-en-Yvelines puisse bénéficier le plus rapidement possible de la campagne de vaccination déployée par le Gouvernement.

La Ville aux côtés des plus vulnérables

Le 21 janvier et le 4 mars, le Maire, Philippe Guiguen, son Adjointe déléguée à la santé, Françoise Beaulieu et des personnels communaux ont accompagné des Clétiennes et des Clétiens, personnes vulnérables de 75 ans et plus, à leurs créneaux de vaccination au Vélodrome national.

Les personnes ayant des difficultés de déplacement peuvent bénéficier d'un acheminement direct depuis leurs domiciles par des bus affrétés par la Ville, chaque semaine et plusieurs fois par semaine si nécessaire, samedi et dimanche inclus, sur simple demande auprès du CCAS.

« Le nombre de doses disponibles varie quotidiennement »

« Les ouvertures de créneaux ne se font qu'en fonction des doses disponibles » prévenait encore récemment le Préfet Jacques Brot.

Nous sommes encore dépendants du rythme d'approvisionnement en vaccin : les créneaux de vaccination s'ouvrent du jour au lendemain en fonction du nombre de doses fournies par les autorités étatiques.

L'expérience du week-end du 6-7 mars illustre cet état de fait : 150 créneaux supplémentaires ont été ouverts pour les Clétiens le jeudi qui a précé-

dé de ce week-end. Le 18 mars, 400 créneaux supplémentaires étaient proposés. Le 22 mars au soir, 1 000 créneaux étaient disponibles sur Doctolib pour le Vélodrome de SQY. Le 25 mars, 225 nouveaux créneaux pour les Clétiens s'ouvraient pour le week-end suivant.

Une mobilisation permanente

« Il nous a fallu faire face dans des délais très courts pour permettre que ces créneaux soient honorés : nos agents communaux pour le recensement puis l'accompagnement en bus et sur place des personnes concernées ; SQY pour la logistique et surtout trouver les médecins et infirmiers, ainsi que les personnels encadrants, pour assurer l'administration des vaccins.

Nous l'avons fait et nous sommes prêts à faire face à une montée en puissance que nous appelons tous de nos vœux » précise Françoise Beaulieu, Adjointe au Maire déléguée à la santé, à la prévention et au développement durable, très investie dans le suivi au quotidien de l'évolution de la campagne.

La campagne en chiffres aux Clayes-sous-Bois

Du 21 janvier au 31 mars 2021 :

- près de **1 300 personnes de 75 ans et + recensées par le CCAS** comme éligibles,
- plus de **1 200 clétiennes et clétiens vaccinés** au Vélodrome national dont plus de 800 avec l'accompagnement du personnel communal,
- plus de **1 600 appels** auprès des plus vulnérables **par le CCAS**,
- **8 agents mobilisés au quotidien**, parfois le week-end, pour l'accompagnement : **plus de 3 000 heures dédiées**,
- et **3 agents délégués par la Ville auprès du Centre de vaccination** pour contribuer à la gestion du déploiement de la campagne,
- **plus de 50 navettes affrétées par la Ville** avec des chauffeurs et agents accompagnateurs volontaires.

Cette campagne de vaccination massive reste aujourd'hui la principale source d'espoir vers une sortie de crise. »

Le CCAS à votre écoute

Si vous êtes éligibles*, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du CCAS de la Ville qui établit des listes d'attentes dans la perspective où des créneaux libres viendraient à lui être signalés.

Afin d'optimiser son dispositif « Cellule d'écoute » aux bénéfices des Clétiennes et Clétiens éligibles, le CCAS a ouvert, depuis le 26 mars, deux nouvelles lignes d'appels téléphoniques dédiées.

Vous avez une question sur la vaccination ? Vous voulez bénéficier d'un accompagnement ? **Vous pouvez appeler le CCAS, de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30, du lundi au vendredi, au 01 30 79 39 67 / 01 30 79 39 68.**

Pour augmenter vos chances, il est conseillé, en parallèle, de solliciter des rendez-vous de manière autonome via les plateformes existantes (Doctolib, Maïa et KelDoc). **Toutes les informations sont disponibles sur sante.fr et au numéro national unique 0 800 009 110.**

* Éligible ? Comment s'y retrouver

Le site gouvernement.fr > Êtes-vous éligible ? vous explique tout en détail, et vous propose un module de simulation personnalisé en ligne !



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE



L'ÉQUIPE MUNICIPALE ŒUVRE, AU QUOTIDIEN, À TRAVERS DE NOMBREUX PROJETS POUR PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES CLÉTIENNES ET DES CLÉTIENS. NOUS VOUS APPORTONS UN ÉCLAIRAGE SUR QUELQUES-UNES DE CES INITIATIVES.

PERMIS DE VÉGÉTALISER

VOTRE JARDIN DANS LA VILLE ? À VOUS DE JOUER !

Afin de promouvoir la nature dans l'espace urbain, l'équipe municipale a lancé une nouvelle initiative : le permis de végétaliser. L'objectif : offrir aux particuliers, syndicats de copropriété, écoles, associations... l'opportunité de participer au fleurissement de l'espace public.

Être acteur de son cadre de vie

Le permis de végétaliser est un dispositif qui permet au porteur d'un projet d'avoir à sa disposition un espace de végétalisation : exploitation d'une partie d'espace vert, pose de jardinière dans les espaces minéraux, plantation aux pieds d'arbres d'alignement, végétalisation de façades avec des plantes grimpantes... toutes les idées seront étudiées. Clétiennes et Clétiens sont invités à laisser libre cours à leur imagination !



Comment lancer un projet ?

Le référent du projet doit prendre connaissance de la Charte du permis de végétaliser et y adhérer en remplissant le formulaire de demande d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public.

« Porté à plusieurs, le projet peut devenir un élément moteur en faveur du bon voisinage, de la convivialité, de l'entraide, favoriser le partage et les échanges de savoir-faire, d'astuces et de bonnes pratiques »,

VOS ÉLUES RÉFÉRENTES



Françoise Beaulieu
Adjointe au Maire
Santé, Prévention,
Développement durable
Conseillère communautaire



Sophie Stucki
Conseillère municipale
Transition écologique,
Éducation à l'environnement



précise Sophie Stucki, Conseillère municipale, déléguée à la transition écologique et à l'éducation à l'environnement.

Toute demande déposée fait l'objet d'une présentation écrite accompagnée d'un plan de situation, voire de photos quand c'est possible.

Chaque projet est étudié par le service des Espaces verts et Propreté urbaine de la Ville qui va ainsi s'assurer qu'il respecte les critères et conditions nécessaires à sa validation. Par exemple, que le projet d'implantation est prévu sur un espace public viaire, qu'il ne risque pas d'entraver l'accès aux services de secours, la libre circulation des usagers ou tout autre norme concernant la circulation et la protection des personnes.

La gestion du site

Une fois le projet accepté, le nouveau titulaire installe et gère son projet intégralement. L'entretien, l'arrosage, le désherbage manuel... sont à sa charge comme sur un espace privé.

« Mises bout à bout, en complémentarité avec tous les

aménagements réalisés par les services municipaux, toutes les initiatives privées participent à embellir notre cadre de vie et contribuent à améliorer notre environnement. Elles favorisent la biodiversité et créent des espaces propices à la lutte contre les îlots de chaleur » nous explique Françoise Beaulieu, Adjointe au Maire.

L'équipe des Espaces verts et de la propreté urbaine peut recommander certaines variétés de plantes (les plantes invasives ou urticantes sont proscrites), des méthodes naturelles pour entretenir l'espace végétalisé, des conseils pour la durabilité de l'installation...

INFOS PRATIQUES

Toutes les explications, la Charte du permis de végétaliser et le formulaire de demande sont à votre disposition en Mairie ou sur www.lesclayessousbois.fr rubrique Environnement > Permis de végétaliser.

Pour toute question sur le lancement d'un projet : dst@lesclayessousbois.fr ou 01 30 79 38 75.

TROC DE PLANTES TROIS SITES RÉPARTIS SUR LA VILLE

Après le succès rencontré par l'expérience de l'échange de plantes au printemps 2020, 3 cabanes vont être installées d'ici fin avril de manière permanente : à disposition de tous, elles ont pour vocation de permettre à chacun d'y déposer ou de récupérer des plants, des boutures, des petites plantes...

Localisations : allée des Poiriers (quartier Centre), rue Jacques Duclos (quartier Ouest) et chemin des Vignes (à proximité des écoles René Coty, quartier Nord)



BOÎTES À LIVRES AGIR POUR LA LECTURE, VAINCRE L'ILLETTRISME

Bientôt sur la Ville, trois boîtes à livres vont être implantées dans les quartiers. Accessibles à tous, elles permettront aux Clétiennes et Clétiens de partager leur goût pour la lecture, d'échanger leurs livres et de leur donner une seconde vie dans une démarche éco-responsable.

Des bibliothèques de rue accessibles à tous

Ces bibliothèques de rue offrent à chacun la possibilité de déposer ou d'emprunter des

livres gratuitement. Faciliter l'accès à la lecture favorise le lien social et encourage une économie du partage, du don, en développant une démarche écocitoyenne.

Toutes sortes d'ouvrages peuvent y être déposés : romans, livres pour enfants, magazines, bandes-dessinées, polars, science-fiction...

Donnez libre cours à vos envies !

Vous pouvez déposer des livres, en emprunter, faire des échanges : c'est gratuit, sans condition, sans limitation de nombre et de durée d'emprunt !

Calendrier : Mai 2021

Lieux : les implantations seront déterminées en concertation par les Conseils de quartier



Philippe Guiguen
Maire
Conseiller communautaire
délégué

« L'initiative est simple et pourtant si vertueuse : ma volonté est de valoriser la lecture, donner envie, encourager au partage et à la découverte en engageant une démarche responsable et citoyenne. »



PROPRETÉ DE LA VILLE, LE DEVOIR DE CHACUN

UN BUDGET ALLOUÉ AUX ÉQUIPEMENTS POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

Sur l'ensemble du territoire de la ville, des équipements dédiés à la propreté jalonnent les sentiers, les rues, les parcs et espaces verts. À la disposition des passants, ils leur assurent de trouver de quoi laisser la ville propre après leur passage !

Corbeilles

177 corbeilles équipent la ville. Fin 2019, des poubelles bi-flux ont fait leur apparition pour compléter les corbeilles traditionnelles et inciter au tri jusque dans la rue. Elles sont vidées deux fois par semaine par les équipes de la ville, et sur des zones spécifiques le dimanche par un prestataire.

Entre 2019 et 2024, 20 000 € sont alloués chaque année pour compléter le parc : en 2021, 19 nouvelles corbeilles viendront compléter le maillage.

Toutounettes

22 distributeurs de sacs pour les déjections canines sont à

la disposition des maîtres. La ville assure trois tournées par semaine pour les recharger.

La dotation s'élève à 15 000 sacs par an soit un budget de près de 3 000 €.

Le dispositif a été complété de marquages au sol « trottoir pas crottoir » en 2019 pour limiter les incivilités et en 2021, 13 nouvelles toutounettes seront implantées.

Cendriers

17 cendriers sont répartis aux endroits identifiés comme fréquentés par les fumeurs. Vidés une fois par semaine, les mégots sont stockés dans des futs dédiés avant d'être collectés

puis valorisés en composante de mobiliers urbains.

La collecte des mégots, 4 fois dans l'année, représente une dépense de 2 000 €.

Tous ces équipements sont installés, entretenus, vidés par les équipes de la ville : le service Espaces verts et propreté urbaine et le service 3M - Magasin, Maintenance, Mécanique.

« Chacun peut et doit agir, avec nous, par des gestes simples, pour préserver notre environnement et la propreté de notre cadre de vie » explique Françoise Beaulieu, Adjointe au Maire, déléguée à la santé, à la prévention et au développement durable.

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

VOTRE VILLE ET SQY VOUS ACCOMPAGNENT

Depuis le 4 janvier 2021, la collecte de déchets pour les 12 communes de SQY a évolué dans le cadre du nouveau marché public. Zoom sur l'accompagnement au changement mis en place et les bonnes pratiques qui peuvent vous aider à réduire vos déchets.

Simplifiez-vous la vie !

Pour vous aider à vous y retrouver, la municipalité a mis en ligne sur son site internet une rubrique avec tous les liens directs et utiles, rapides et pratiques, pour faciliter la collecte de vos déchets.

Consulter le calendrier de collecte 2021 ? Disposer d'un calendrier personnalisé avec les dates qui concernent votre habitation ? Obtenir sa carte DECHETS (obligatoire à compter de mars 2021 pour la collecte des encombrants) ? Prendre rendez-vous en ligne pour la collecte de vos encombrants ? Demander un changement de bac ? Connaître les nouveaux horaires de votre déchetterie ? Obtenir un composteur ? Avoir des solutions pour réduire vos déchets ? Accéder à la Foire aux questions ?



Rendez-vous sur lesclayessous-bois.fr > Environnement > Collecte des déchets.

Votre déchetterie élargie ses horaires

Nouveau : à compter du 1^{er} avril, votre déchetterie, à votre service, même le dimanche après-midi !

Vous allez pouvoir continuer à faire du tri et à recycler vos objets usagers jusqu'à la fin du week-end.

A votre passage en déchetterie, profitez-en pour demander votre autocollant « Stop pub » à poser sur votre boîte aux lettres : contribuez à la réduction des déchets en un simple geste !



Distribution en porte à porte des sacs à déchets verts

La distribution en porte à porte continue sur votre commune en 2021 !

Contrairement à l'information diffusée par SQY dans vos boîtes aux lettres en début d'année, les Clayes-sous-Bois est la seule des 12 communes de SQY à avoir pris la décision de continuer à offrir à ses habitants une distribution, à leurs domiciles, de la dotation des 40 sacs à déchets verts par foyer et par an.

Ce service s'inscrit dans la volonté affirmée de l'équipe municipale d'œuvrer, au quotidien, au confort et à la qualité de vie des Clétiennes et des Clétiens.

Cette distribution pour les pavillons et les rez-de-jardin a été assurée par les agents municipaux au mois de mars 2021, avant le début de la collecte.

Alors, inutile de vous rendre en déchetterie pour récupérer vos sacs !

MOBILITÉS DOUCES

UN SERVICE DE TROTTINETTES ÉLECTRIQUES INSTALLÉ SUR LA VILLE

A compter de mai 2021, un nouveau service de location de trottinettes électriques en libre-service va être déployé sur les communes de SQY.

Aux Clayes-sous-Bois, 15 stations vont accueillir plus d'une centaine de trottinettes. Les lieux d'implantation ont été choisis afin d'assurer un maillage sur tous les quartiers de la Ville et en fonction des zones de passage et à fréquentation élevées.

Les installations commenceront début mai, sur l'ensemble du territoire de SQY, pour une mise en service effective d'ici fin mai - début juin 2021.

Un service sûr et ambitieux

L'opérateur retenu, Tier Mobility, opère dans 85 villes, dont Paris, Lyon, Grenoble ou encore Bordeaux et dans 10 pays en Europe (60 000 trottinettes déployées).

Il propose une offre sûre (visette bridée, casque, immatriculation des engins, formations



à la conduite, coopération avec les polices municipales), innovante (recharge, offre adaptée aux personnes à mobilité réduite, collaboration avec les acteurs économiques locaux), avec une tarification attractive et maîtrisée.

Une initiative innovante et durable

Ce projet réaffirme le positionnement des 12 communes de SQY en faveur d'une mobilité innovante et durable.

Il offre un nouveau mode de déplacement pour venir com-



Jean-Christophe Tual
Conseiller municipal
Mobilités douces

« Il s'agit d'une expérimentation afin de valider la pertinence d'un tel service qui doit apporter une réponse adaptée à la réalisation du « dernier kilomètre » pour les habitants et les salariés du territoire. »



pléter le bouquet de services de mobilité : un réseau de transports en commun dense qui maille l'ensemble des communes (90 lignes de bus et 7 gares) et 420 km d'itinéraires cyclables répartis sur le territoire.

Le plus

1 service interopérable avec la Ville de Paris puisque Tier Mobility est également un des trois opérateurs qui a été retenu par la mairie de Paris en octobre 2020.



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DES LYCÉENS ET ENSEIGNANTS ÉCO-RESPONSABLES

Agir en faveur du développement durable et sensibiliser au respect de l'environnement, c'est la mission confiée aux éco-délégués du Lycée Sonia Delaunay, établissement d'enseignement secondaire du secteur des Clayes-sous-Bois et de Villepreux. Depuis 4 ans, de nombreuses initiatives ont vu le jour grâce à l'investissement des élèves, de leurs professeurs et du personnel, unis et mobilisés pour la bonne cause.

Sensibilisation et actions concrètes au sein du lycée

Le 19 mars, une opération « plantation d'arbres fruitiers » a été menée dans l'enceinte du Lycée. Mathis, élève clétien de terminale, est à l'origine de ce projet : il a donné rendez-vous à 23 élèves « éco-délégués », ainsi qu'à Willy Baur, agent de maintenance dédié aux espaces verts, Aurore Garnot, professeure de Sciences et vie de la terre, référente développement durable et Isabelle Mazeas, conseillère principale d'éducation.

Un peu plus loin, une petite prairie va bientôt accueillir 3

ou 4 moutons en provenance de la Ferme de Plaisir-Grignon pour une expérimentation d'éco-pâturage.

Un site de compostage des déchets verts, des carrés potagers, une grainothèque, l'instauration du tri sélectif dans l'établissement, la réduction du gâchis alimentaire au réfectoire, un menu végétarien exclusif chaque semaine... sont autant de projets vertueux pour la protection de notre environnement initiés par la cinquantaine d'éco-délégués que compte le lycée. Il n'y a pas d'âge pour s'engager et montrer l'exemple !



Une démarche durable, reconnue et partagée

Le Lycée Sonia Delaunay a obtenu, il y a 4 ans, le label E3D « Etablissement en démarche de Développement durable » du Rectorat, ce qui lui permet d'être subventionné par la Région pour ses projets éco-responsables.

RÉVISION DU PLU LES GRANDES ÉTAPES À VENIR

Après le lancement de la procédure de révision du Plan local d'urbanisme en novembre 2020, la concertation avec les habitants a été ouverte dès janvier 2021. La recherche du Bureau d'études qui accompagnera la Ville et SQY sur toute la durée de la procédure a d'ores et déjà été engagée.

De janvier 2021 au 1^{er} semestre 2022 (prévisionnel) : diagnostic et enjeux

« L'objectif du diagnostic est de mieux comprendre le territoire pour en dégager les principaux enjeux d'urbanisme » nous indique Bertrand Coquard, Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, au logement et à la vie économique locale.

« Il est établi grâce à une expertise de terrain, des analyses socio-économique, urbaine, paysagère et technique. Il aborde, entre autres, les évolutions démographiques, le dynamisme économique, l'offre en équipements... »

La désignation du Bureau d'études fait l'objet d'un appel d'offres dont la finalisation est prévue pour juin 2021.

VOTRE ÉLU RÉFÉRENT



Bertrand Coquard
Adjoint au Maire
Urbanisme, Logement,
Vie économique locale
Vice-Président SQY



FAVORISER CONFORT ET AUTONOMIE

CRÉATION D'UN SELF DE RESTAURATION À L'ÉCOLE PAUL LANGEVIN

À l'école maternelle Paul Langevin, les vacances d'hiver ont permis de procéder à quelques aménagements, principalement dans la cantine, entièrement rénovée et repensée pour le confort des petits demi-pensionnaires et les équipes.



Christiane Bontemps
Adjointe au Maire
Education,
Petite enfance

« Dans la programmation des travaux dans les écoles, notre réflexion est toujours guidée par l'atteinte de certains objectifs : isoler et insonoriser pour réduire les nuisances dans les espaces et pendant la pause déjeuner, apporter plus de confort aux enfants comme aux équipes de restauration et d'animation, offrir plus d'autonomie aux petits. »

Un réfectoire qui fait peau neuve

L'ensemble des murs et des menuiseries a été repeint : abimés, de tons jaune et vert passés, ils sont désormais neutres, en blanc cassé. La grande fresque a été conservée et a été mise en valeur par cette nouvelle couleur. Les travaux de peinture et de plomberie ont été réalisés par les équipes du Centre technique municipal.

Un self de restauration flamboyant neuf a été installé pour apprendre aux enfants à faire preuve de plus d'autonomie pendant le repas.

Le mobilier a été entièrement renouvelé : des tables plus grandes pour une meilleure répartition dans la grande salle de restauration, des chaises hautes pour positionner les enfants « comme à la maison » et faciliter leur accompagnement par les animateurs et le personnel de restauration pendant le déjeuner. Ce nouveau

mobilier est traité avec des revêtements anti-bruit, ce qui permet d'apaiser le temps du midi.

Une école connectée

Dans le cadre de l'opération « Écoles numériques », l'école maternelle Paul Langevin a été entièrement câblée pendant les vacances. Elle va pouvoir pleinement profiter de ce grand projet mené conjointement par les 12 communes de SQY, le Département, Yvelines Numériques, l'Éducation nationale.

Sur 3 ans (2019-2021), l'ensemble des classes des écoles maternelles et élémentaires bénéficie de câblages afin d'obtenir une connexion haut débit et l'équipement en matériels pédagogiques et éducatifs connectés : vidéoprojecteurs interactifs, classes mobiles de tablettes, robots, ...

Après le raccordement de toutes les écoles élémentaires, en 2020, c'est au tour des écoles maternelles d'être équipées.

EN VACANCES DANS LES CENTRES

LA MEILLEURE PÉRIODE POUR L'ÉVASION !

Entre super héros, magie, découverte des 4 saisons, ambiance foraine et studio cinéma... les animateurs de la Ville ont encore offert un programme riche et plein d'imagination.

Dans chacun des centres de loisirs ouvert pendant les vacances de février, les thématiques et leur déclinaison en activités manuelles, sportives et ludiques, ont été comme toujours très appréciées des enfants.

● AUTOUR DES ANIMAUX POUR LES MATERNELLES

À Chêne Sorcier, tous étaient mobilisés autour du thème de la nature, des animaux et des végétaux de l'hiver : une découverte de la diversité et une sensibilisation au respect de la nature, notamment grâce au spectacle « Le secret du jardinier Clément » et l'intervention d'une conteuse.

À André Briquet, les animateurs les ont emmenés à la « Fête foraine des animaux en folie » ! Et c'était comme si on y était vraiment : confiseries en papier, marionnettes, animaux, contes, pêche à la ligne...



● A LA RENCONTRE DU 7^{ÈME} ART

Pour les élémentaires, les thématiques ont entraîné les enfants au cœur du 7^{ème} art : « L'art de se mettre en scène » à Paul Éluard et « Les supers héros », à Marcel Pagnol, qui ont participé à des ateliers de sciences et de magie.

Nawell, médiatrice culturelle à l'Espace Philippe Noiret, est venue à la rencontre des enfants pour les initier à la création d'un thaumatrope, un jouet optique précurseur de la création du cinématographe.

INSERTION PROFESSIONNELLE

PROPOSER DES CHANTIERS JEUNES POUR LES 16-25 ANS

La Ville des Clayes-sous-Bois mise sur l'accueil de jeunes au sein des services municipaux pour favoriser leur insertion professionnelle.

Un des dispositifs mis en œuvre, les Chantiers jeunes, a permis, depuis 2010, d'offrir une première expérience professionnelle rémunérée à 164 jeunes clétiens de 16 à 25 ans.

Chaque année, 8 chantiers d'une semaine permettent aux

jeunes de contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie.

Pendant les vacances de février 2021, Lina, Wassim, Marvin et Faraso, encadrés par les animateurs du Pôle 16-25 ans et les agents des Services techniques, ont contribué à l'entretien et la préservation des Communs du Château, l'un des emblèmes du patrimoine historique de notre ville.





Anne Dalais
Adjointe au Maire
Art, Culture, Événementiel
Référente du Quartier Centre

« Dès la composition des 3 Conseils de quartier connue, nous avons souhaité réunir, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, l'ensemble des membres pour une séance plénière d'installation des Conseils et le lancement du travail de concertation avec les habitants.

Cette séance était prévue le 20 mars dans la grande salle de l'Espace Philippe Noiret mais les annonces du Premier ministre nous ont obligé à la reporter à une date que nous espérons très prochaine. »

CONSEILS DE QUARTIER

LES MEMBRES DES 3 INSTANCES DE PARTICIPATION CITOYENNE SONT CONNUS

Après un appel à candidatures en fin d'année 2020, la liste des membres de chacun des trois Conseils de quartier a été finalisée lors du Conseil municipal du 8 février. La première réunion plénière, programmée le 20 mars dernier, a dû être reportée suite aux annonces du Premier Ministre, le 18 mars 2021 au soir.

La composition des Conseils de quartiers

Chacun des 3 Conseils de quartier est composé de 15 membres :

- 2 membres de droit (le Maire et l'élu référent du quartier) ;
- 13 membres représentant les habitants (6 nommés par le Maire et 7 tirés au sort, en séance du Conseil municipal, parmi les candidatures).

Des suppléants, de 1 à 3 en fonction du nombre de candidatures reçues, ont été tirés au sort pour chaque quartier.

Les Conseils peuvent inviter des personnes qualifiées à participer et enrichir le débat suivant les thématiques évoquées.

Leur fonctionnement

Les Conseils de quartier sont des lieux d'écoute, d'expression et de concertation.

Ils seront consultés sur les projets ayant un impact sur la Ville et pourront faire des propositions sur les questions concernant le quartier.

Ils sont également des instances de projet : ils disposeront d'un budget dédié pour contribuer à animer, lancer des projets d'intérêt collectif ou d'amélioration du cadre de vie.

Dès que la situation sanitaire le permettra, ils commenceront à se réunir, au moins 3 fois par an.

● CONSEIL DE QUARTIER « CENTRE »

Collège des représentants
des habitants :

Gérald BIETIGER, Alain CHABANAS,
Christine D'ALENCON-CROUILLEBOIS,
Jean DOSTERT, Stéphanie DOUARD-
DJIAR, Odile FALLOT-GUYADER,
Franck GERONIMI, Mickaël GUILLEUX-
NEDELLEC, Stéphanie JAMAIN, Marje
LECOQ-DELAGE, Jean MASSON, Michel
PASSET, Pascal ROUX-IWANOWSKI

Suppléants : Dorothee AKRE-KADJA,
Monique CANNEVA, Linda MESSAR



● CONSEIL DE QUARTIER « OUEST »

Collège des représentants
des habitants :

Marc AIVAZ, Rachid CHAGAR, Christian
COLIBEAU, Yonnel COURTOIS, Danielle
DUTERTE, Yann LADOVITCH, Mohamed
MADMAR, Catherine MOUFFLIER,
Claude OWONO-ZAMBO, Alexandre
PERRUSSON, Mickaël ROUX, Christine
VERNIER, Isabelle WETZ

Suppléant : Eric MOUFFLIER

● CONSEIL DE QUARTIER « NORD »

Collège des représentants
des habitants :

Philippe ARRIGNON, Clarisse
BOUCHEZ, Sylvio CRATER, Gabrielle
JEAN, Jean-François JOBERT, Rachid
LAZRAC, Marine LAZZERINI, Nicolas
LAZZERINI, Annick LEROY, Moussa
NIAKATE, Chantal PARADIS, Bruno
SARRAZ, Alain WENKER

Suppléant : Raphaël LE DUC



BUDGET PRIMITIF 2021



**« GEL DE LA FISCALITÉ
LOCALE : PAS DE HAUSSE
DES TAUX COMMUNAUX
DEPUIS PLUS DE 10 ANS ! »**

UNE POLITIQUE FINANCIÈRE AMBITIEUSE ET MAÎTRISÉE, SANS AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE, DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE PLUS EN PLUS CONTRAINT POUR LES COLLECTIVITÉS.



ENTRETIEN AVEC CATHERINE HUN ADJOINTE AU MAIRE, DÉLÉGUÉE AUX FINANCES, AU CONTRÔLE DE GESTION ET AUX MARCHÉS PUBLICS



« L'année 2021 s'annonce difficile. La construction du budget s'inscrit dans une grande incertitude et nous conduira à une vigilance accrue dans les ajustements qui seront certainement nécessaires dans son exécution.

Nous devons faire face à une réduction des recettes, liée à la baisse de la fréquentation et à la fermeture de certains équipements, alors même que la dotation globale de fonctionnement (DGF), versée par l'Etat, continue de diminuer : selon notre estimation, la baisse devrait représenter -15%

cette année, ce qui correspond à une nouvelle diminution de 100 000 €. Il s'agit d'un manque qui pèse forcément sur nos décisions face à l'obligation d'établir un budget à l'équilibre [*ndrl : les recettes doivent intégralement compenser les dépenses*].

Dans ce contexte, chaque poste de dépenses a fait l'objet de recherches de rationalisations avec pour objectifs principaux de maintenir les services proposés aux Clétiens sans augmenter les taux communaux de la fiscalité locale. Ce gel des

taux est une ligne directrice, une priorité pour notre équipe municipale, afin de ne pas faire peser davantage la dégradation de la situation économique sur le budget des ménages.

Dans cette démarche de bonne gestion et de rationalisation, l'un des leviers à notre disposition, à savoir la maîtrise de la masse salariale, fait désormais l'objet d'une étude au cas par cas pour chaque vacance de poste. Un autre levier est l'optimisation de la recherche de partenaires, de subventions, de financements alternatifs. »

DES INVESTISSEMENTS DYNAMISÉS

FAVORISER LE LANCEMENT DE NOUVEAUX GRANDS PROJETS POUR LA VILLE

« Notre équipe municipale est très attachée à conserver une politique d'investissements volontariste, assumée, en faveur de la qualité de vie des Clétiennes et des Clétiens.

Et également dans l'esprit d'une contribution à l'effort collectif en faveur de notre économie locale : il faut bien garder à l'esprit que les investissements des communes représentent près de 70 % de l'investissement public civil. Les collectivités sont LE premier investisseur public. »

Le Mag' : En 2021, la politique d'investissements est en accroissement. Quels sont les programmes les plus importants à réaliser ?

La politique d'investissements connaît cette année une augmentation significative de + 34 % pour arriver à un montant total de 5 340 000 € (hors remboursements d'emprunts).

Nos priorités sont claires : l'éducation, la santé et l'amélioration de notre cadre de vie, avec ses multiples manifestations dans le quotidien de nos habitants.

Concrètement, cette volonté affirmée d'agir pour le bien

être de chacun, quel que soit son âge, s'exprime à travers la programmation de nouveaux Grands projets dans les domaines de l'éducation, comme les réhabilitations des écoles Jean Jaurès et Henri Prou, de la santé, avec la future maison médicale, ou encore du cadre de vie par l'aménagement de la place Nelson Mandela.

Pour mener à bien ces Grands projets, il est de notre responsabilité d'anticiper, d'avoir une vision financière prospective en provisionnant d'ores et déjà les sommes nécessaires à leurs réalisations futures. Cela ne peut pas s'improviser et implique des phases d'études approfondies

des dans lesquelles nous nous engageons systématiquement.

Le Mag' : Au-delà des Grands projets, sur quoi reposent vos priorités pour les autres investissements ?

Les autres investissements sont axés notamment sur le renouvellement d'équipements durables qui sont essentiels à la qualité et à la bonne délivrance des services à la population.

Les priorités sont données également aux travaux de voiries, à l'entretien du patrimoine bâti, des bâtiments municipaux, des réseaux, des équipements pour optimiser le confort et la sécurité des publics utilisateurs.

Le Mag' : Vous pouvez nous en dire plus sur le principe de provisionnement des investissements ?

Les Grands projets se réalisent souvent sur plusieurs années : l'exercice consiste à une anticipation sur le moyen terme et à une provision des fonds sur plusieurs exercices budgétaires, pour une bonne gestion de l'argent public.



Dans les Grands projets, il y a ceux qui ne seront pas lancés dès cette année pour lesquels nous commençons à provisionner, comme par exemple la rénovation de l'école Henri Prou.

Et ceux pour lesquels nous continuons à provisionner. C'est, le cas pour la future maison médicale, le réaménagement de la Place Nelson Mandela et la rénovation de l'école Jean Jaurès : pour cette dernière, une provision de 1 000 000 € sur 2020, ajoutée au budget d'investissement dédiée en 2021 de 1 000 000 € également, nous offre d'ores et déjà une enveloppe de réalisation de 2 000 000 €.

Le Mag' : Comment sont financés ces importants investissements ?

Nous nous devons d'assumer nos ambitions par une politique de financements appropriée et responsable.

En premier lieu, optimiser les recettes : perception de la



taxe d'aménagement, réalisation de ventes immobilières, récupération de la TVA sur les opérations, demandes de subventions, autofinancement.

Cela passe également par la contractualisation d'un nouvel emprunt : une bonne connais-

sance et une analyse des marchés financiers nous incite à profiter de taux d'intérêts historiquement bas pour contracter cet emprunt. Il nous permettra de capitaliser, sur la durée du mandat, pour le financement de Grands projets qui font partie de nos engagements de campagne.

PAS ENCORE RÉALISÉS, DÉJÀ FINANCÉS

Les Grands projets : + 2 860 000 €

OPÉRATIONS	DÉJÀ PROVISIONNÉ	ENVELOPPE 2021	PROVISIONNÉ AU 6 AVRIL 2021
Rénovation de l'école Jean Jaurès	1 000 000 €	1 000 000 €	2 000 000 €
Rénovation de l'école Henri Prou		500 000 €	500 000 €
Parking et sente Desnos	700 000 €		700 000 €
Création de la place (ancienne halle du marché)		160 000 €	160 000 €
Création d'une maison médicale	500 000 €	500 000 €	1 000 000 €
Réaménagement de la Place Mandela	600 000 €	200 000 €	800 000 €
Aménagement du parvis de la gare	500 000 €		500 000 €
Dotation pour acquisitions foncières		500 000 €	500 000 €
TOTAL	3 300 000 €	2 860 000 €	6 160 000 €

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

UN ÉQUILIBRE MAINTENU MALGRÉ LA BAISSÉ DES RECETTES

Avec un montant total de 23 483 510 € en 2021, les dépenses de fonctionnement augmentent de 1,3 % par rapport à 2020. Explications.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- une dotation supplémentaire significative dans le secteur du social pour maintenir un bon niveau de prestation au bénéfice des Clétiens et intensifier les aides, les réponses aux besoins identifiés ;
 - l'augmentation des dépenses liées aux mesures sanitaires en vigueur dans les établissements publics ;
 - une hausse des dépenses pour la restauration scolaire liée à la crise sanitaire (2021 : année pleine) ;
 - l'obligation d'intégrer les dépenses pour les licences des logiciels informatiques dans la section de Fonctionnement ;
- l'augmentation du coût des dépenses d'énergie.
- Face à cela, force est de constater une diminution des recettes pour la Ville, due principalement à :
- la réduction des participations de la Caisse d'Allocations Familiales liée à une baisse de la fréquentation des structures Petite enfance en 2020 ;
 - la continuité de la baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat.
- L'équilibre entre la hausse nécessaire des dépenses de fonctionnement et la diminution des recettes est assuré par :
- la baisse des frais de personnel, de - 1,4 %, grâce à une estimation au plus juste ;

- la baisse des charges financières, de - 10,8 %, conséquence de taux d'intérêts bas.

Répartition du budget de fonctionnement

- Education : 9 619 195 €
- Cadre de vie et sécurité : 3 701 570 €
- Petite enfance : 3 472 507 €
- Culture, social et Seniors : 2 575 428 €
- Sports et Jeunesse : 1 774 207 €
- Autofinancement des investissements : 1 513 603 €
- Participations obligatoires et divers : 827 000 €

Dépenses de fonctionnement (pour 100 euros dépensés)



COMMERCE LOCAL

UN NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE D'URGENCE POUR SOUTENIR LE COMMERCE.

Notre commune a proposé à ses commerçants et artisans de bénéficier d'une nouvelle aide d'urgence pour leur permettre d'assurer leurs échéances immobilières : paiement de loyers ou remboursement d'emprunt. Un partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines.

Soutenir en facilitant l'accès aux aides

« Il était évident pour nous d'offrir à nos commerces locaux l'opportunité de s'inscrire dans ce dispositif » indique Martine Amiot, Conseillère municipale déléguée au commerce local.

« Pendant quatre semaines, jusqu'au 25 mars, date de clôture, nous sommes allés à la rencontre des commerçants afin de les informer et les aider dans les démarches à effectuer pour en bénéficier. Je remercie le service Vie économique de la Ville pour son étroite et efficace collaboration à ma démarche.

Une trentaine de nos commerces de proximité vont pouvoir ainsi accéder à ces aides, pour un montant global de plus de 190 000 euros, suite au dépôt de dossiers auprès de nos services. Et parmi eux, la moitié sont des restaurateurs, une activité particulièrement impactée depuis le deuxième confinement. »

Un dispositif de soutien à nouveau renforcé

Face à un ralentissement de l'activité économique pour de nombreux secteurs d'activité fragilisés, à la suite du deuxième confinement et l'instauration du couvre-feu, ce dispositif vise à permettre aux commerçants et artisans de bénéficier de compensation de loyers, pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 31 janvier 2021.

Sont éligibles à cette aide exceptionnelle, les établissements frappés d'interdiction d'accueillir du public par le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 :

- ayant une activité commerciale ;
- ayant une activité de restauration / débit de boissons et ceux ayant une activité d'hôtellerie ;
- ayant une activité commerciale et touristique / sportive / culturelle.



Yvelines
Le Département

VOTRE ÉLUE RÉFÉRENTE



Martine Amiot
Conseillère municipale
Commerce local

Le Conseil départemental des Yvelines complète et amplifie ainsi son dispositif de soutien aux commerçants et artisans touchés par la crise sanitaire, mis en œuvre en juin dernier : désormais, toutes les communes peuvent bénéficier de la mesure, de nouvelles activités commerciales sont concernées et les plafonds des aides sont augmentés. Le plafond d'aide pour les bars, restaurants et hôtels passe de 7 000 à 10 000 euros.

CONCERTATION

POUR AGIR, ENSEMBLE, VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Afin de répondre au mieux aux attentes des commerçants et des entrepreneurs, acteurs essentiels de notre Ville, l'équipe municipale lance une consultation de proximité.

Commerces et services de proximité : donnez votre avis en répondant, en 5 minutes, au questionnaire disponible en ligne sur lesclayessousbois.fr > Vie éco. - Actualités, avant le 30 avril 2021.

Renseignements : vieeco@lesclayessousbois.fr / 01 30 79 38 85.



● BELLE AURORE

Cette nouvelle professionnelle de la ville vous accompagne pour l'organisation et la décoration de votre mariage, babyshower, etc... Elle s'occupe de tout, de la décoration sur mesure à la papeterie. Elle vous guide et assure la direction artistique du plus beau jour de votre vie : création de faire-part, signalétique, fleurs, plan de table, photobooth...

Quel que soit votre thème pour que tout soit en harmonie.

Retrouvez toutes les informations sur son site : www.belleaurore.fr - Contact : info@belleaurore.fr

Belle Aurore est également créatrice de bijoux floraux réalisés de manière 100% artisanale. Ils sont en résine et confectionnés à partir de fleurs naturelles. Elle peut, par exemple, transformer votre bouquet de mariée en bijoux et le rendre éternel !

Découvrez ses créations sur Instagram : [@belleaurorebijoux](https://www.instagram.com/belleaurorebijoux)

● SANTÉ AUX CLAYES-SOUS-BOIS : LA PETITE VOITURE JAUNE VOUS QUITTE !

A partir du 8 avril 2021, Madame Gaëlle GLAIS, infirmière libérale, succèdera à Madame Isabelle CRAMETTE. Les numéros de téléphone du cabinet restent inchangés : prise de rendez-vous au 01 30 55 48 16 et urgences au 06 67 10 90 42

Infirmiers et cabinets d'infirmiers sur la ville : ADAM Christine et GENOVA Nathalie, MALINSKI Patrick et LAVABRE Natacha, PRACA Nathalie et LE BOURHIS Joël

● MIDI À 14 HEURES COACHING EN BIEN-ÊTRE ET NUTRITION

Ancienne cheffe dans un food-truck de gastronomie française, Alexandra Diet vous propose désormais un accompagnement individuel pour vous sentir mieux dans votre assiette et dans votre corps grâce à ses deux spécialités : favoriser le bien-être à travers le bien-manger et la psychologie du comportement. En plus du coaching, des prestations à la carte comme des ateliers de cuisine et des massages Amma sont à découvrir sur midiaquatorzeheures.free.fr

Contact : 06 10 38 10 23 ou midiaquatorzeheures@free.fr



Retrouvez également sur votre Ville :

Youcef Alanbagi - Coaching sportif et diététique - 06 72 55 57 38 - www.sportcoachingparis.com



● AURÉLIEN DUVET : CONSEILLER IMMOBILIER CAPIFRANCE

Vous désirez vendre ou acheter un bien immobilier ? En tant que conseiller en immobilier, Aurélien Duvet, clétien, vous propose de vous accompagner avec Capifrance, premier réseau d'agents indépendants possédant une force de diffusion alliant un accompagnement digital et personnalisé inégalé.

Contact : 06 27 56 27 97 - aurelien.duvet@capifrance.fr

A votre service également aux Clayes-sous-Bois : A.D.I. Promotion immobilière, Agence des Clayes, ACB-IMMO, Gestion Plus, Grenet immobilier, ISIS la résidence, Les Clayes immobilier, Rivière & Drouet, R&B, Stéphane Plaza Immobilier



ROMAIN SWAN

RENCONTRE AVEC UN JEUNE ARTISTE CLÉTIEN EN PLEIN ENVOL

Mi-mars, nous avons rencontré Romain Swan, à l'Espace Philippe Noiret, sur le tournage de son prochain clip. L'occasion pour lui de nous parler de son parcours et de son actualité. Un artiste à suivre !

Un premier album sorti en 2019

Avec « All These Things », son premier album, Romain a trouvé son public et conquis la critique. Il y exprime ses multiples talents de chanteur, d'auteur, de compositeur, d'interprète et de guitariste à travers des titres pop-rock, des morceaux plus orchestraux voire country et de petits accents reggae ou blues... Ces influences sont visiblement riches et variées.

Il s'est déjà produit sur scène dans des salles parisiennes réputées : Le Supersonic Club, le Bateau Théâtre le Nez Rouge (la salle de l'humoriste Gérard Dahan), la Cantine de Belleville ou encore L'Antipode. Et des concerts avec son groupe « Les Raindrops » sont programmés au Nouveau Casino : ils n'attendent plus que la réouverture des salles !

Très présents sur les réseaux - Instagram, Facebook, ... - « qui permettent d'exister et de rester en contact avec mon public surtout en cette période très

compliquée pour les artistes et le monde de la Culture en général » comme nous l'explique Romain, il pousse la sortie de ses titres à grand renfort de clips tournés en conditions professionnelles.

Signé sous un label de musique Clétien

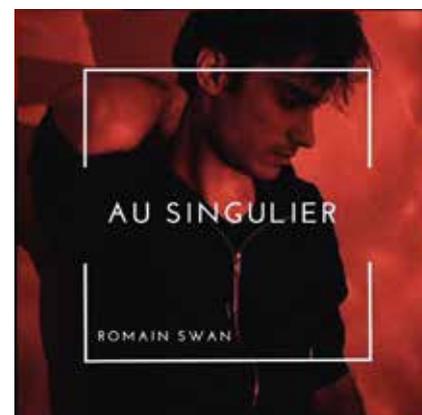
Romain et la musique, c'est une histoire de passion, de talent, de famille et... de fidélité à sa Ville.

Après avoir fréquenté les studios de musique du Parc Jean Carillon, avoir participé à une session des Musik Live, les scènes ouvertes de l'Espace Philippe Noiret, c'est avec le label de musique indépendant Clétien, Hit the Tone Records, dirigé par Didier Poidevin, son manager et producteur, qu'il prépare l'avenir.

Après la sortie d'un nouveau single « Au singulier » le 26 février, il enregistre désormais titres et clips en prévision de la parution de son prochain

« Extended play » (EP), un format, entre le single et l'album, qui comprend de 2 à 7 chansons, prévue pour la fin de l'année. Et son deuxième album, très attendu, est programmé pour 2022.

Il a également de belles rencontres avec les médias de pré-vues : radio, télévision et presse écrite prochainement. Vous allez entendre parler de lui !



A suivre sur tous les réseaux sociaux, y compris ceux de la ville où son actualité sera relayée. Pour découvrir et suivre Romain : www.romainswan.com ou sur Instagram : @romain_swan

HOMMAGE À BRIGITTE DENIS

Brigitte Denis nous a quittés le 23 janvier dernier, emportée brutalement à l'âge de 67 ans par la COVID-19. Les jeunes clétiens passés par la crèche multi-accueil, et leurs parents, la connaissaient bien. Elle y a travaillé pendant 25 ans...

Brigitte était elle-même mère de quatre garçons. Elle aimait beaucoup son travail et le contact avec les enfants qui le lui rendaient bien ; elle avait transmis cette passion à ses propres enfants. Elle était connue de tous pour sa gentillesse et sa bienveillance. Après sa retraite, Brigitte était restée en contact avec la crèche et voyait toujours ses anciens collègues.

Sa famille tient à remercier le Maire, le personnel de la crèche et les clétiens pour leur présence aux obsèques et pour les nombreux témoignages amicaux reçus.



HOMMAGE À MAURICE PIQUET

Décédé en janvier dernier à l'âge de 81 ans, Maurice Piquet était très investi auprès des jeunes comme des anciens, à travers sa passion pour le chant : au sein de la Paroisse et à l'Espace seniors Jacqueline Auriol où il animait des moments de partage autour du chant, tout comme à l'hôpital Les Petits Près et au sein de l'EPADH où il vécut ses derniers mois. Sa passion continuera de vivre grâce au groupe de Gospel Spirit dont il a été l'initiateur.

Son épouse, Elisabeth, disparue il y a plusieurs années, formait avec lui un couple bien connu aux Clayes. L'équipe municipale et les agents de la ville apportent leur soutien à leurs trois enfants ainsi qu'à tous ceux qu'il a entraînés dans ses projets solidaires et dans le chant.

HOMMAGE À MICHÈLE ROUYER

Décédée à l'âge de 76 ans en décembre 2020, Michèle Rouyer a été professeur de mathématiques au collège de La Fosse aux Dames de 1977 à 2004. Pendant sa carrière d'enseignante, elle a participé et organisé de nombreuses sorties scolaires, des échanges entre classes avec la ville de San Diego aux Etats Unis, ainsi qu'au Royaume Uni et en Allemagne.

L'équipe municipale, les agents de la ville présentent leurs sincères condoléances à son époux, ses proches ainsi qu'à ces anciens collègues et anciens élèves.



CARNET

NAISSANCES

BASSET VANTORHOUDT Nina - LABBE Evann - ROSSI KEBERS Paloma - SAADAoui Maïa

MARIAGES

BLOT Rémi et KHABOUZE Bouchra
DIAWARA Mamadou et TOURÉ Kama
LAJILI Wajdi et SALEM Kaouther

LE MOUËLLIC Anthony et FERNANDES Christina
SAWICKI Stéphane et SOBCZUK Joanna

● Groupe majoritaire

Être pragmatique, c'est savoir se remettre en question et identifier les axes d'amélioration. Mais c'est aussi savoir reconnaître et valoriser ce qui fonctionne bien.

Cela fait 5 années que notre commune fait partie de la Communauté d'agglomération de SQY, ce qui nous donne l'expérience pour tirer quelques constats.

Il faut bien garder à l'esprit que notre appartenance à SQY est une chance et ouvre des opportunités. Si nous nous référons notamment à l'actualité, le déploiement de la campagne de vaccination sur les communes de SQY, initiée par les 12 maires, malgré les défaillances constatées au niveau des autorités étatiques, et la qualité de l'accompagnement des personnes vulnérables, qui est de notre responsabilité, peuvent être sources de fierté.

Toutes polémiques sur ce sujet n'ont pour objet que de faire exister leurs auteurs dans un espace public où nous, nous agissons.

Pour une organisation plus rationnelle, plus efficace, en lien avec une meilleure maîtrise de la dépense publique, la mutualisation est une solution. L'intercommunalité a été pensée dans l'esprit du « faire mieux ensemble » : ce qu'une commune ne peut pas faire seule, elle peut le réaliser avec ses voisines.

Certes, le transfert de compétences, de l'échelon communal à celui de l'intercommunalité, n'est pas sans incidence, principalement sur la gestion des services de proximité : la collecte des déchets, l'éclairage public, l'entretien des voiries dites d'intérêt communautaire, ... L'impact premier tient dans les délais d'intervention

pour solutionner les troubles et dans le partage de la prise de décision.

Pour autant, vos élus locaux ne sont pas impuissants face à cette organisation : ils défendent leurs positions et adaptent certaines décisions au niveau local. La distribution en porte à porte des sacs à déchets verts, que nous avons souhaité maintenir sur notre commune, alors que SQY en a décidé autrement pour les 12 communes, en est un exemple parlant.

Nous partageons l'idée que les intercommunalités doivent demeurer des outils au service de l'action municipale : les élus et agents communaux connaissent leur territoire mieux que quiconque. Mais concilier unité et diversité est possible : nous y veillons, au quotidien, dans l'intérêt de notre Ville et de ses habitants.

● Groupe d'opposition « Un autre projet pour les Clayes-sous-Bois »

De nouvelles mesures restrictives ont été annoncées par le gouvernement pour enrayer la propagation galopante du virus de la COVID 19. Aux Clayes-sous-Bois, nous sommes quelque peu surpris du peu d'initiatives et d'informations livrées par la majorité municipale sur les mesures et dispositions prises pour la vaccination des Clétiens.

Même si l'Agence Régionale de Santé (ARS) porte la responsabilité de l'organisation de la vaccination, nous aurions pu attendre une communication transparente de la Ville. A ce jour nous ne connaissons pas le nombre de clétiens ayant déjà été vacciné, nous n'avons pas connaissance du temps d'attente une fois les personnes inscrites, ni même du nombre de Clétiens dits prioritaires à inscrire. De plus de nombreux clétiens présents sur les fichiers du CCAS n'ont pas été, à ce jour, contactés afin de savoir s'ils souhaitaient bénéficier du vaccin.

Il n'y a pas de transparence sur la vaccination, mais il n'y a pas plus sur de nombreux autres sujets : Qu'en est-il de nos demandes de mesures d'impact des ondes électromagnétiques sur la Ville ? Qu'en est-il des échanges qui devraient avoir lieu avec les bailleurs sociaux pour l'amélioration des conditions de vie des clétiens dans certains quartiers des Clayes ? Qu'en est-il des échanges avec les professionnels de santé pour soutenir l'offre de soins sur la Ville ?

En matière de démocratie locale nous sommes donc encore loin du compte. L'exemple le plus frappant en est la constitution des conseils de quartiers où les élus d'opposition, sur décision du Maire, est absente. Que penser par ailleurs du mode de désignation de 66% de leurs membres, cooptés sur candidature ou pour services rendus, directs ou indirects, lors de la dernière campagne municipale ?

Enfin nous avons été plus que surpris, comme les fédérations d'anciens combattants, du refus du Maire d'organiser la cérémonie du 19 mars, commémorant le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Cette décision est purement idéologique. La date du 19 mars a été promulguée date commémorative par la loi du 6 juin 2012. Honorer la mémoire de tous ceux qui ont payés de leur vie ces huit trop longues années de guerre, ne devrait aucunement être un enjeu politique.

Alors que nous attendions du Maire et de sa majorité des initiatives de rassemblement, pour améliorer le quotidien des Clétiens, nous assistons à un manque de transparence cachant un manque d'ambition pour notre commune.

Nicolas HUE - Dalila DRIFF - Mathieu SEVAL - Dominique DUPUIS - Gérard LEVY - Marcile DAVID

● Groupe d'opposition « Les Clayes-sous-Bois c'est vous »

A l'occasion du dernier conseil municipal, les conseils de quartiers ont été constitués par tirage au sort mais surtout par désignation du maire. Il est à noter que les groupes d'opposition avaient voté contre le mode de désignation choisi, à savoir 2/3 de désignés et 1/3 de tirés au sort. Les événements nous ont donné raison ! Nous n'avons manifestement pas la même conception de la participation citoyenne : nous préférons les citoyens participants aux participants choisis.

A l'issue du tirage au sort, il a d'abord été annoncé que les citoyens désignés par le maire nous seraient communiqués le lendemain. Puis, après insistance, que nous devions attendre pour les connaître. Ensuite,

il a fallu poser la question par 3 fois pour obtenir clairement le nom des citoyens choisis. Sans surprise, nous avons pu voir que de nombreux soutiens de sa campagne étaient opportunément placés dans chacun des comités de quartier.

Plus significatif encore, l'auteur des tracts « anonymes » ayant été pris en flagrant délit de distribution de ces torchons sexistes, racistes et antisémites dans les boîtes de la ville et objet de 5 plaintes, figure parmi ces désignés. Sans doute a-t-il été choisi pour services rendus. Sans doute la raison pour laquelle il était si difficile de reconnaître qu'il intégrait la cohorte des personnes choisies par le maire pour leur grande implication dans la vie de la commune.

En ce qui nous concerne, nous avons été sollicités pour désigner un représentant dans chaque conseil de quartier. Nous avons refusé et proposé que notre « représentant » soit tiré au sort parmi l'ensemble des citoyens volontaires.

Nous avons hâte que ces conseils de quartier commencent à être consultés et à travailler. Ils ne seront saisis ni des projets de construction, ni des permis de planter, ni ne bénéficieront d'un budget participatif. Bel instrument de participation citoyenne !

« Les Clayes avec vous » sont déjà de l'histoire ancienne.

AC Frémont - C Geronimi - M Lerouge

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

Protégez-vous

**FAITES-VOUS
VACCINER**

sqy.fr

SQY
Terre d'innovations